



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les feux de forêts

Question au Gouvernement n° 53

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

M. le président. La parole est à M. Mohamed Laqhila, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Mohamed Laqhila. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, le sud-est de la France, particulièrement la Haute-Corse et le Var, sont en proie à des feux de forêt d'une intensité exceptionnelle, par leur ampleur et leurs conséquences. Ce sont plus de 5 000 hectares de forêt et de pinède qui ont d'ores et déjà été ravagés, dans un environnement dont l'équilibre est très fragile. Par ailleurs, 12 000 personnes ont dû être évacuées aux alentours de la commune de Bormes-les-Mimosas. Aujourd'hui, l'aéroport de Toulon a dû être fermé à cause des fumées.

Je souhaite tout d'abord, au nom de tous mes collègues, rendre ici hommage à nos personnels, pompiers, sécurité civile et forces de l'ordre, qui se battent en ce moment même contre ces incendies, en prenant tous les risques pour sauvegarder les personnes et les biens. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Nous apprenons à ce sujet que quatre pompiers ont été blessés, dont un, gravement atteint, a été évacué vers Marseille. Le préfet du Var, M. Jean-Luc Videlaïne, s'est dit très inquiet de l'évolution de la situation.

Hier, en Haute-Corse, monsieur le ministre, vous avez annoncé la commande de six avions complémentaires, tout en nous assurant que notre flotte était suffisante. Pouvez-vous apporter à la représentation nationale des informations plus précises sur l'évolution de la situation dans le sud-est et sur les moyens mis à disposition pour y faire face ?

Par ailleurs, nous apprenons que la France fait appel à l'aide européenne, en sollicitant l'appui de deux bombardiers d'eau supplémentaires. Qu'en est-il de cette aide et quand sera-t-elle apportée ? Cela ne doit-il pas nous inciter à réfléchir à une force européenne de lutte contre les feux de forêt, en particulier autour du bassin méditerranéen ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM et du groupe MODEM ainsi que sur quelques bancs des groupes LC et NG.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, nous faisons face, vous l'avez dit, à des incendies d'une intensité particulièrement marquée en Corse et dans tout le sud-est de la France. Pour vous donner des ordres de grandeur permettant de bien saisir la gravité de la situation, sachez qu'à ce jour, ce sont environ 10 000 hectares de forêt qui ont été détruits. C'est nettement moins que les 20 000 hectares qui avaient été détruits au cours de la funeste année 2003, mais c'est deux fois la moyenne annuelle des dix dernières années.

À l'heure où nous parlons, plus de sept incendies ravagent encore notre territoire. Nous devons, tous ensemble, saluer les très nombreuses personnes – plus de 6 000 femmes et hommes –, sapeurs-pompiers, militaires de la sécurité civile, sapeurs-forestiers, pilotes de la flotte aérienne, qui, vous l'avez dit, prennent beaucoup de risques et luttent d'arrache-pied pour protéger les biens, les personnes et peut-être, au moins autant, la forêt à laquelle ils sont, eux aussi, attachés.

Compte tenu de la gravité de la situation, de nombreux femmes et hommes, sapeurs-pompiers de toute la France – est, sud-ouest, région parisienne – viendront grossir les rangs de ceux qui, depuis quelques jours, luttent contre les incendies.

Je voudrais aussi saluer le rôle joué par les élus et les associations, mobilisés depuis la première heure, qui essaient de prendre en compte les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui habitent dans les zones menacées par les flammes. De très nombreuses évacuations ont été organisées. Toujours difficiles à organiser, elles se déroulent en général dans une grande angoisse. Je salue tous ceux qui ont fait en sorte que ces évacuations aient lieu dans les meilleures conditions. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

S'agissant de nos moyens aériens – sans être les seuls, ils sont à la fois les plus spectaculaires et les plus efficaces –, 80 % de la flotte est aujourd'hui disponible, soit vingt avions, dont huit Canadair. À l'heure actuelle, six Canadair sont opérationnels ; deux autres le seront dans le courant de la journée, ce qui nous permettra d'apporter une réponse encore plus forte à la menace.

Ces appareils ainsi que leurs pilotes sont particulièrement sollicités. Nous veillons au jour le jour à les maintenir au meilleur niveau de disponibilité et de qualité. C'est dans cette perspective que le ministre d'État, ministre de l'intérieur, a confirmé hier soir avoir initié, dès son arrivée, le renouvellement de la flotte, avec l'achat annoncé de six bombardiers d'eau lourds.

Je me rendrai ce soir dans le Var pour faire un point sur la situation avec les autorités préfectorales et l'ensemble des forces qui concourent à apporter une réponse à ce problème.

Pour terminer, il convient de rappeler, bien que nous en soyons tous conscients, que, s'il est indispensable de lutter contre les incendies – des femmes et des hommes le font avec courage et efficacité –, il est encore préférable de les prévenir. Pour cela, il faut toujours avoir en tête la nécessité d'entretenir la forêt. C'est difficile, mais c'est indispensable.

Mme Michèle Peyron. Très bien !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Il faut aussi avoir en tête que certains gestes de nos concitoyens permettent de limiter les risques : faire attention à ses ordures ménagères dans une zone frontalière d'une forêt, surtout dans le sud, surtout lorsqu'il fait chaud permet souvent d'éviter des drames. Je ne dis pas que ceux-ci sont consciemment déclenchés, mais que des gestes de prévention peuvent être extrêmement précieux.

Parfois, ces drames sont déclenchés par des criminels. Lorsque c'est le cas, il faut évidemment les rechercher, les trouver et les punir sévèrement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC ainsi que sur plusieurs bancs du groupe NG et sur quelques bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Mohamed Laqhila](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 53

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 juillet 2017](#)